

Pour diffusion immédiate

Element Fleet annonce des ajustements dans les tarifs de conversion des débetures

TORONTO, ONTARIO - 19 Octobre 2016 - Element Fleet Management Corp. (anciennement Element Financial Corporation) (« Element Fleet » ou la « société ») (TSX : EFN; EFN.DB.A; EFN.DB.B) a annoncé aujourd'hui que, suite à son annonce du 3 Octobre 2016 fixant la formule pour la détermination de l'ajustement des prix de conversion applicables au montant total global de 345 millions de \$ à 5,125 % de débetures convertibles à échéance au 30 Juin 2019 (les « débetures de 2014 ») et du montant total global de 575 millions \$ de 4,25 % de débetures convertibles à échéance le 30 Juin 2020 (les « débetures de 2015 », et en même temps que les débetures de 2014, les « débetures ») pour donner effet à l'achèvement de sa réorganisation en deux sociétés cotées distinctes mise en œuvre par voie d'un plan d'arrangement, tel ajustement du prix de conversion des débetures a été déterminé conformément à la formule décrite plus avant dans le communiqué de presse de la société du 3 Octobre 2016.

Le prix de conversion ajusté pour les débetures de 2014 est égal à 14,32737 \$ par action ordinaire d'Element Fleet, ce qui représente un taux de conversion d'environ 69,79648 parts ordinaires d'Element Fleet pour 1000 \$ de capital en débetures de 2014.

Le prix de conversion ajusté pour les débetures de 2015 est égal à 19,10317 \$ par action ordinaire d'Element Fleet, ce qui représente un taux de conversion d'environ 52,34733 parts ordinaires d'Element Fleet pour 1000 \$ de capital en débetures de 2015.

Un avis mentionnant les prix de conversion ajustés pour les débetures a été envoyé aux porteurs de débetures, conformément aux termes des conventions de fiducie régissant les débetures.

Les débetures demeurent les obligations en circulation d'Element Fleet. La société a reçu l'approbation du TSX relativement à la formule utilisée pour le calcul de l'ajustement du prix de conversion des débetures.

À propos d'Element Fleet Management Corp.

Element Fleet Management (TSX: EFN) est la principale société de gestion de la flotte mondiale, fournissant des services de gestion de classe mondiale et le financement de véhicules et d'équipement des flottes commerciales. La suite de services de gestion de flotte d'Element couvre le cycle de vie totale de la flotte, de l'acquisition et du financement aux programmes de gestion et de remise en marché, visant à aider les clients à optimiser leurs performances et à améliorer leur productivité. Pour plus de renseignements, visitez le site : www.elementfleet.com.

Personne-ressource :

John Sadler
Premier vice-président
(416) 646-5689
jsadler@elementcorp.com

Michel Béland
Dirigeant principal des finances
(416) 646-5680
mbeland@elementcorp.com

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs concernant Element Fleet. Ces énoncés sont fondés sur les estimations et les opinions actuelles de la direction d'Element concernant les affaires de l'entreprise. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des termes ou expressions comme « pourrait », « sera », « s'attend à », « planifie », « anticipe », « a l'intention », « potentiel », « estime », « croit » ou la forme négative de ces termes, ou d'autres expressions similaires destinées à identifier des énoncés prospectifs. Les événements et circonstances prospectifs présentés dans ce communiqué peuvent ne pas se produire et peuvent s'avérer matériellement différents à cause de facteurs de risques et d'incertitudes connus et inconnus touchant Element Fleet, notamment de facteurs économiques et de nombreux autres facteurs échappant au contrôle de la société. Aucun énoncé prospectif ne peut être garanti. De par leur nature, les énoncés et informations prospectifs sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats, nos performances ou nos réalisations réels ou les résultats réels de l'industrie seraient substantiellement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par de tels énoncés et informations prospectifs. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés et renseignements prospectifs. Une analyse relative aux risques matériels et aux hypothèses en lien avec ces perspectives est présente dans la circulaire d'information de la direction de la société datée du 28 juillet 2016, déposée sur SEDAR et disponible sur le site Internet www.sedar.com. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés et renseignements prospectifs. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés, et la société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.